



Nouveau site internet; arrêté de compte du crédit d'engagement; prise de connaissance

Proposition:

Le Synode prend connaissance de l'arrêté de compte du crédit d'engagement « Nouveau site internet »

Motif

Contexte

Conformément à l'art. 75 du règlement sur la gestion financière de l'ensemble de l'Église, chaque crédit d'engagement destiné à un investissement fait l'objet d'un arrêté de compte dès que l'exécution du projet est terminée. Ce décompte est porté à la connaissance de l'organe qui a décidé le crédit d'engagement.

Le 14 décembre 2021, le Synode a accordé un crédit d'engagement de 350 000 francs pour la réalisation d'un nouveau site internet. Le but était de remplacer l'ancien site devenu obsolète, tant du point de vue technique que graphique, d'intégrer différents sites satellites et de créer une plate-forme moderne destinée à la communication interne et externe.

Déroulement du projet

Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes:

- 2022 à 2023: analyse, élaboration du concept et travaux préparatoires (cf. Rapports intermédiaires au Synode d'hiver 2022 [point 5] et au Synode d'hiver 2023 [point 6]). Le concept de communication intégrée a également été élaboré durant cette phase.
- 2024: appel d'offre sur la base d'une procédure sur invitation, adjudication à l'entreprise Dream Production au 1^{er} mai 2024, début de la réalisation technique (cf. Rapport intermédiaire au Synode d'hiver 2024 [point 9]).
- 2024 à 2025: développement du nouveau site internet et de l'espace accessible avec identifiant (login) pour les personnes qui s'engagent en Église. Le site a été mis en ligne le 21 août 2025.

Priorité thématique

Le nouveau site internet est un canal essentiel de la communication intégrée des services généraux. Le nouveau format narratif offre de la place pour des contributions approfondies

à l'instar d'un blog. Pour la première fois, le site permet de faire part d'avis et de commentaires. Au-delà d'une simple plate-forme d'information, il sert également de lieu où aborder des thèmes importants et échanger.

Le message traité lors du Synode d'hiver 2021 concernant le crédit d'engagement aborde également le défi lié aux différents sites satellites qui complètent le site internet principal. L'analyse annoncée dans le message a montré qu'une intégration complète aurait occasionné une charge supplémentaire considérable et aurait encore retardé le calendrier. Il existe par ailleurs des sites satellites dédiés à des projets ou publiés dans un contexte œcuménique qui continuent à être gérés de manière autonome, ce qui est pertinent. L'évaluation de l'intégration de sites satellites supplémentaires se poursuivra dans l'année en cours et se réalisera lorsque cela s'avérera judicieux du point de vue du contenu et de l'organisation.

Le nouveau site établit une séparation claire entre l'espace accessible au public et celui accessible avec un identifiant et destiné aux personnes engagées en Église. L'espace avec identifiant est en construction et sera complété petit à petit afin de soutenir de façon ciblée les paroisses et les personnes qui s'engagent dans l'Église. Il requiert de chaque personne impliquée des efforts pour penser autrement, mais il est déjà très utilisé. La séparation entre la partie accessible au public et celle nécessitant une connexion contribue à remplir correctement tant la mission de relations publiques que celle du soutien prodigué à l'interne.

Finances

Il a été possible de réaliser le site dans les limites du crédit prévu avec un léger dépassement.

Comptes des investissements	Crédit d'engagement (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
Conception/direction du projet & appel d'offres	195000.00	200618.65	-5618.65
Réalisation technique & programmation	80000.00	79838.34	161.66
Migration des contenus & formation	75000.00	77700.25	-2700.25
Total y compris TVA	350000.00	358157.24	-8157.24
Différence en %; Sous-utilisation (+) / dépassement (-)			-2.3%

L'approbation du dépassement de crédit relève de la compétence du Conseil synodal. L'arrêté de compte du crédit d'engagement ne doit pas être approuvé par le Synode. Il doit toutefois être porté à sa connaissance.

Conclusion

Le nouveau site internet a permis d'atteindre l'objectif principal du crédit d'engagement. Les services généraux disposent aujourd'hui d'une plate-forme moderne qui consolide la présence publique de l'Église et améliore en même temps le soutien aux personnes engagées au sein de l'Église. Le projet crée une base essentielle à une communication intégrée efficace.

Le Conseil synodal